

Le journal de MONTREUIL LE CHETIF

N° 1 JUIN 2014

Entériné par les membres du Conseil Municipal et sous l'autorité du Maire, ce journal d'information est destiné aux habitants de Montreuil.



Les membres du Conseil municipal, élus le 23 Mars 2014

De gauche à droite, au premier rang :

Monique COCHET, Allison HIRON, Marie-France GUYON, Annick BRILLANT, Mélina BLOSSIER

De gauche à droite, au deuxième rang :

Denis JULIENNE, Patrice JULIENNE, Laurent LECHAT, Yves BOMPOIS, Joël LOUBEAU, Christian MERCIER

Le Conseil Municipal, instance de réflexions et de propositions, accompagne le Maire dans ses prises de décisions. Il revient au premier magistrat de la commune de conduire des projets pour qu'ils aboutissent dans un consensus le plus large possible. Il doit aussi tenir compte des contraintes qui sont celles d'une petite commune.

Aussi,

le changement est à venir, mais sans attendre de bouleversements.

Les membres du Conseil restent à votre écoute. N'hésitez pas à les interpeller : ils s'engagent à faire suivre votre demande, votre interpellation, vos questions et suggestions...

S'informer sur la vie de la commune, n'est-ce pas une réelle ambition à partager?

Ce lien propose une dynamique pour susciter un intérêt grandissant afin d'évoquer les souvenirs, partager les expériences présentes et découvrir tous les projets à venir. Au cours des mois, nous allons d'une course à vélo à celle en tracteur, du concours de boules à l'activité picturale, de l'histoire de Montreuil aux mystères qui l'entourent.

Parole est donnée aux aînés, aux jeunes et aussi aux artisans et commerçants.

Ce "livre" vous est ouvert, n'hésitez pas à le consulter et, le cas échéant, à venir y apporter votre contribution.

Denis JULIENNE

Chers concitoyens,

Le 23 Mars, vous m'avez fait l'honneur de m'élire Maire de Montreuil. Je vous en remercie et vous prie de croire que je ferai tout mon possible pour honorer votre confiance.

J'ai la chance d'être épaulée par un conseil compétent et dynamique, conscient du rôle qui lui incombe. Des projets, nous en avons, mais 2014 sera une année de "petites réalisations". En effet, après les élections nous n'avons que quatre semaines avant le vote du budget. En si peu de temps, il est impossible de monter un projet. Constituer un dossier demande des mois de préparation. Des études sont lancées, notamment pour la sécurité dans le bourg, j'attends des réponses.

Les vacances approchent, c'est donc en Septembre que nous pourrons envisager certaines réalisations.

Bien Cordialement

Un petit village ayant pour nom :

MONASTERIOLUM

MONSTRALIUM

MISERUM-MONTRELON

MONTREUIL LE CHETIF

RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire à 16 ans. Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

La mairie remet une "attestation de recensement" qui sera réclamée pour une inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc...

Cette démarche permet d'émarger sur les listes électorales.

Merci de venir en mairie aux heures d'ouverture.

Et pourquoi ne pas donner un NOM à notre journal ?

Merci de transmettre vos suggestions à Denis Julienne

sur le site de la Mairie de Montreuil <montreuil.chetif@orange.fr>

